

Itinéraire 1 :

Futaie résineuse irrégulière

Maintien ou irrégularisation de futaie résineuse épicéa / sapin par trouée

Peuplements concernés :

- Forêts résineuses constituées en majorité d'épicéa / sapin, situées au dessus de l'étage montagnard.

Objectifs de l'itinéraire :

- Acquérir ou maintenir un mélange d'essences,
- S'appuyer sur la régénération naturelle pour renouveler les peuplements,
- Sortir du bois de charpente tout en garantissant les services écosystémiques de la forêt.

Travaux éligibles	Plafond de dépenses éligibles (montant hors taxes)
Crochetage du sol (option)	1 500 € / hectare
Préparation du sol	2 500 € / hectare
Complément régénération (option) max : 400 plants / hectare	2 000 à 4 000 € / hectare (plantation + protection)
Travaux d'irrégularisation	2 000 € / hectare
Dégagement	1 000 € à 1 500 € / hectare
Retrait protections des plantations	1 500 € / hectare
Dépressage / Nettoyement	2 000 à 2 200 € / hectare

Taux d'aide :

**70% en
forêt privée**

**50% en
forêt publique**

Autres préconisations techniques à respecter :

Engagements en faveur de la biodiversité

A l'issue de la révolution de l'itinéraire sylvicole, conserver 1 à 2 très gros bois vivants + 1 arbre mort ou sénescant par hectare.

Engagement en faveur du patrimoine boisé

En cas d'exploitation ou de chantiers forestiers dans des parcelles abritant des arbres remarquables identifiés, ces derniers devront être conservés, sauf en cas de risque ou pour des raisons sanitaires.

En cas de complément de régénération avec des plantations, les plants devront respecter la liste et les préconisations inscrites dans l'arrêté préfectoral sur le Matériel Forestier de Reproduction de Haute Savoie.